

RENSEIGNEMENTS POUR L'INSCRIPTION GYM FORME LOISIR

Saison 2022-2023

du 1er Septembre 2022 au 7 juillet 2023

IMPORTANT

Toutes nos activités sont encadrées par des professionnels diplômés d'Etat

PLANNING DES COURS - SAISON 2022/2023

JOURS	INTERVENANT	HORAIRES	NATURE	LIEU	SALLE
Lundi	Anna	09h30-10h30	Gym douce sénior	Espace Loisirs	Grande salle
	Nathalie	10h00-11h00	Juva Gym	Sportenum	Salle de Gym
	Anna	10h45-11h45	Pilates	Espace Loisirs	Grande salle
	Anna	18h00-19h00	Stretching	Espace Loisirs	Dojo
Mardi	Anna	14h00-15h00	Renforcement musculaire	Espace Loisirs	Dojo
	Anna	15h15-16h15	Stretching	Espace Loisirs	Dojo
	Anna	18h30-19h30	Hiit	Espace Loisirs	Grande salle
Mercredi	Anna	09h00-10h00	Ball Zen	Espace Loisirs	Dojo
	Anna	18h30-19h30	Pilates	Espace Loisirs	Dojo
Jeudi	Anna	10h00-11h00	Gym douce sénior	Espace Loisirs	Grande salle
Vendredi	Anna	09h30-10h30	Renforcement musculaire	Sportenum	Salle de Gym
	Anna	10h45-11h45	Stretching	Sportenum	Salle de Gym

Adresses des salles : Espace Loisir : 56 rue du Dr. Hurst - 68300 SAINT-LOUIS

Sportenum : Allée des Sports - 68300 SAINT-LOUIS

Nombre de séances hebdomadaire	Coût total si paiement total à l'inscription (avec maxi. 3 chèques)	Coût si paiement par période			Coût total si paiement par période	Économie si paiement total à l'inscription
		PÉRIODE 1* de sept. 2022 à déc. 2022	PÉRIODE 2* de jan. 2023 à mars 2023	PÉRIODE 3* d'avril 2023 à juin 2023		
1	200,00 €	130,00 €	50,00 €	50,00 €	230,00 €	30,00 €
2	250,00 €	160,00 €	60,00 €	60,00 €	280,00 €	30,00 €
3	300,00 €	190,00 €	70,00 €	70,00 €	330,00 €	30,00 €
4	360,00 €	210,00 €	90,00 €	90,00 €	390,00 €	30,00 €
5 et Plus	430,00 €	240,00 €	110,00 €	110,00 €	460,00 €	30,00 €
1/couple	340,00 €	210,00 €	80,00 €	80,00 €	370,00 €	30,00 €
2/couple	400,00 €	230,00 €	100,00 €	100,00 €	430,00 €	30,00 €
3/couple	450,00 €	250,00 €	115,00 €	115,00 €	480,00 €	30,00 €
4/couple	490,00 €	260,00 €	130,00 €	130,00 €	520,00 €	30,00 €
5 ET +/couple	550,00 €	280,00 €	150,00 €	150,00 €	580,00 €	30,00 €



* pour les personnes débutant en période 2 ou 3 se rajoute la somme de 45€ (licence et assurances)

Ce montant comprend :

- la cotisation au club
- l'assurance de base **Obligatoire**
- la licence

FACILITES DE PAIEMENT

Vous pouvez régler votre cotisation en 2, 3 ou 4 fois. Pour cela, vous nous remettez 2, 3 ou 4 chèques datés du jour de l'inscription. Le premier chèque sera encaissé dès réception, le 2^{ème} trente jours après le premier, le 3^{ème} trente jours après le deuxième et le 4^{ème} trente jours après le 3^{ème}.

1- REDUCTION : Il est accordé une réduction de **15€** pour l'inscription de chaque personne supplémentaire de la même famille (père, mère, frère et sœur)

2- COUVERTURE EN ASSURANCE :

La Fédération Française de Gymnastique a décidé de dématérialiser la notice d'information assurance.

Le processus est désormais le suivant :

1. *Lors de son inscription ou de sa réinscription au club, le licencié communique son adresse mail (pour les mineurs, celui du responsable légal).*
2. *Le licencié reçoit un mail de la Fédération lui indiquant que sa licence est validée. La notice d'information assurance est jointe à ce mail. S'il ne souhaite pas souscrire de garanties optionnelles, la procédure s'arrête là. En effet, l'envoi de la notice par la Fédération remplace la procédure actuelle de signature du bulletin n°2, remis au club et conservé par ce dernier.*
3. *Le licencié qui souhaite souscrire des options supplémentaires doit imprimer le bulletin correspondant aux options qu'il souhaite souscrire (option 1 ou 2 atteinte corporelle, indemnités journalières, garantie accident de la vie) et l'envoyer, avec son règlement, au Cabinet d'assurance Gomis-Garrigues.*
4. *En revanche, si le licencié ne souhaite pas communiquer son adresse mail ou préfère disposer d'une notice en version papier, le club lui imprime la notice. Le licencié devra alors, comme la procédure existante à ce jour, compléter le bulletin n°2 et le remettre à son club (à charge pour ce dernier de le conserver pendant 10 ans).*

3- DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique, pour les **nouveaux pratiquants**
- le questionnaire de santé, pour les pratiquants ayant fourni un Certificat Médical pour 2020/2021 ou 2021/2022
- le montant de la cotisation
- le formulaire d'inscription au club
- **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté le jour de l'inscription**

4- A.G. : L'assemblée générale du club a lieu au SPORTENUM le mardi 13 décembre 2022 à 18h30 sous réserve des conditions sanitaires